

**RÈGLEMENT DU TOURNOI
DÉPARTEMENTAL DE MIXTE D3/D4 & Nc
DE PARIGNE
07 mars 2010
Autorisation : 09/10.BRE.060-TN.D.A-
C35/NC.s.départemental**

- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBA.
- Le juge-arbitre du tournoi est Gilbert Monmarche.
- La compétition est ouverte à tout joueur senior (ou jeune avec sur-classement) n'ayant pas un classement supérieur au tableau dans lequel il est inscrit.
- Pour ce tournoi, les deux tableaux sont proposés : Double Mixtes D3/D4 & Nc.
- La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au mercredi 3 mars 2010.
En cas de surnombre pour les inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera donnée au classement, puis à la date de réception du courrier.
- Le tournoi est géré sous BADPLUS.
Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible, en particulier lors de forfait de dernière minute.
- Les droits d'engagement sont de 7 € pour un tableau.
- Pour tous les tableaux, la première phase se déroule sous forme de poules, puis par élimination directe après les sorties de poules.
- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le juge-arbitre et le comité d'organisation ont la faculté de désigner un arbitre.
- Tous les matchs de la catégorie NC se déroulent en volant en plastique Yonex Mavis 300 fourni par l'organisateur. Les Matches de la catégorie D3/D4 les volants sont à la charge des joueurs sauf pour la finale(AS30) .
- Chaque joueur doit présenter sa licence en règle le jour du tournoi.

- Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après trois appels peut être déclaré forfait par le juge-arbitre.
Il est rappelé à ce titre que les horaires affichés sont théoriques, les joueurs devant être présents dans la salle 40 minutes avant l'heure indiqué.
Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque et le juge-arbitre.
- Les joueurs ont droit à trois minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
Ce temps doit impérativement être respecté.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match. Aucun joueur ne doit quitter le terrain pendant son match, sauf entre le 2^{ème} et 3^{ème} set.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.
- Pendant le point, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute ». Au service, il est remis une fois.
- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le Juge Arbitre.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'accident ou incident.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation

Le juge-arbitre